Boer Jans de Boer ; 150 tonneaux de froment.

Pour Marſeille, par le Navire *la Conſtance*, de 160 tonneaux, Cap. Henry Heſſelars, 150 tonneaux de froment.

Pour Hambourg, par le Navire *le ſacrifice d'Abraham* de 70 tonneaux, Cap. Jacob. Lende, 42, 500 ℔ de ſirop, 133, 053 de ſucre terré, & 9104 de caffé.

Pour Amſterdam, par le Navire *le jeune Michel*, de 180 tonneaux, Cap. Harmans Lourens Raam, 624 peaux de mouton, 100 douzaines de peaux de veau corroyées, 311, 480 ℔ de ſucre terré, & 15, 568 de caffé.

Pour Hambourg, par le Navire *la Demoiſelle Eliſabeth*, de 130 tonneaux, Cap. Jacob Hendk Jongman, 50 barriques de vin Nantois, 46, 800 ℔ de ſucre terré, 4000 de pruneaux, 13, 000 de miel, 10, 000 de ſirop & 15, 985 de caffé.

Pour Bruges, par le Navire *le jeune le Maire*, Cap. Johannes Jean Baker, 120 tonneaux de vin Nantois, 4 de vin de Saumur, 1223 veltes d'eau-de-vie, & 960 boiſſeaux de chataignes.

Pour Bilbao, par le Navire *la Notre-Dame du Roſaire* de Bilbao, de 120 tonneaux, Cap. Jean Anfiola, 31, 500 ℔ de toile, 320 aunes d'étamines, 110 aunes de drap d'Elbœuf, 60 douzaines de fayance, 120 ℔ de fil, 2800 de chandelle, 10, 900 de farine, 22, 400 de ſucre terré, 500 de drap de Sedan, & 14 barrils de vinaigre, & 62 tonneaux de froment deſtiné pour Bayonne.

Pour Marſeille, par le Navire *la Fortune de Zzee*, de 200 tonneaux, Cap. Joſeph Smith, 190 tonneaux de froment.

Pour Bruges, par le Navire *les trois Sœurs de Zzée*, de 120 tonneaux, Cap. Jean Wenito, 50 tonneaux de vin Nantois, 143 veltes d'eau-de-vie, 3365 ℔ de caffé, 2000 de ſucre terré, 6480 de miel, 30 de prunes.

Pour le même Port, par le Navire *les deux Freres de Zzée*, de 110 tonneaux, Cap. Baarens Akerdas, 120 tonneaux de vin Nantois, 23 de vin Saumur, 309 boiſſeaux de chataignes, 353 ℔ de prunes, 488 veltes ½ d'eau-de-vie, 1112 ℔ de ſirop, 1249 ℔ de caffé, & 167 d'indigo.

Pour Gottembourg, par le Navire *la Conſtance Nancy*, de Corck, de 25 tonneaux, Cap. Jean Leary, 2854 veltes d'eau-de-vie.

Pour Bruges, par le Navire *Rincka & Boettis*, de 140 tonneaux, Cap. Gerrit-Hommes, 6240 ℔ de ſirop, 118 barriques de vin Nantois, 19 de vin d'Amont, 852 veltes d'eau-de-vie, 875 boiſſeaux de chataignes, 755 ℔ de beure, & 1380 ℔ de coton.

Pour Brême, par le Navire *le jeune Gouak*, de 130 tonneaux, Cap. Johan Jacob, 134 tonneaux de vin Nantois, 180 milliers de pierres à fuſils, 6296 ℔ de caffé, 13 barriques de vinaigre, 1577 ℔ d'indigo, & 10, 200 de ſirop. Tous ces Vaiſſeaux ſont étrangers.

Navires ſortis du même Port pendant le mois de Décembre dernier, pour les Iſles & pour la côte de Guinée.

La Guadaloupe de 400 tonneaux, Cap. David, Armateurs, Kerangon & Durand, pour la Guadaloupe ; *le Gavilan*, de 200 tonneaux, Cap. Giraud, Armateur de Guer, pour le Port au Prince ; *la Felicité*, de 200 tonneaux, Cap. Connain, Armateur de Laire, pour les Cayes S. Louis ; *les deux Sœurs*, Cap. Pichon, Armateur Douault, pour Leoganne ; *la Julie*, de 450 tonneaux, Cap. la Barre Prouſt, Armateur Ballan fils, pour le Port au Prince ; *le Lowendal*, de 300 tonneaux, Cap. Raimbault, Armateur Fleury, pour le Cap François ; *la Reine de France*, de 300 tonneaux, Cap. Pellard, pour le Cap François ; la nouvelle Marguerite, de 350 tonneaux Cap. Brochard, Amateurs la veuve Gelin & fils, pour le Port au Prince ; *le Lindor*, Cap. Beutier, Armateur Broudou, pour la côte de Guinée.

DE NANTES, *le* 10 *Janvier* 1764.

Importation.

De Leogane, par le Navire *la Gentille* Capitaine Viau, 71 barriques 5 quarts d'indigo ; 155 barriques 45 quarts de ſucre terré ; 180 barriques de ſucre prut ; 38 quarts 72 ſacs de caffé ; 5 balles & 59 ballots de coton ; 3 quarts de carret ; 3 barriques & 3 quarts de vieux cuivre.

Prix des grains à Marſeille, le 4 Janvier 1764.

La charge contenant 4 Emines, peſant 243 livres, poids de marc.

Bleds du Pays, 30 à 34 ℔ ; tuzeil de Narbonne, 30 à 31 ℔ ; tremezon de

dit lieu, 29 à 30 ℔; ſinſettes d'Arles, 29 à 30 ℔; d° fin de Toulouſe, 25 à 25 ℔ 5 ſ; mitadin dudit lieu, 24 ℔ 5 ſ; d° fin, ordinaire & commun de Caſtelnaudary, 27 à 25 ℔; d° blanc de Dauphinée & de Breſſe, 24 à 25 ℔; d° de Bourgogne & de Dombe, 23 ℔ 10 ſ à 24 ℔; les bleds du Levant, 32 à 34 ℔; avoine du Ponent, *la charge de 6 Eminas* 13, à 14 ℔; d° du Languedoc, 16 ℔;

DE ROUEN, *le* 13 *Janvier* 1764.

Prix Courant des Grains.

Le meilleur froment, 8 ℔ 10 ſ la mine, peſant 120 ℔; le petit froment, 8 ℔; le froment champart, 7 ℔ 10 ſ; le bon meteil, 6 ℔; ſeigle, 4 ℔ 4 ſ; orge, 4 ℔ 5 ſ; la bonne avoine, 7 ℔ 5 ſ; la petite avoine 6 ℔ 10 ſ.

DE ROUEN, *le* 14 *Janvier* 1764.

Prix courant de quelques marchandiſes qui ont varié depuis le 7 Janvier.

Acier d'Allemagne, *la botte*, 42 à 45 ℔; Alun d'Angleterre, *le cent*, 40 ℔; d° de Rome, *le cent*, 55 ℔; amidon du Pays, *le cent*, 19 ℔; anis vert d'Alicante, *le cent*, 35 ℔; d° de Tours, *le cent*, 32 ℔ 10 ſ; antimoine d'allemagne, *le cent*, 30 ℔; vif argent, la ℔, 4 ℔ 15 ſ; aſſa fœtida, la ℔, 4 ℔ 15 ſ; azur de 4 feux, fin, *le cent*, 107 ℔ 10 ſ; d° gros, *le cent*, 100 ℔; d° de 3 feux, *le cnt*, 80 ℔; d° 2 feux, *le cent*, 55 ℔, d° pale, *le cent*, 52 ℔ 10 ſ; baleine d'une aune, coupe de Rouen, la ℔, 5 ℔ 10 ſ; d° ¼, la ℔, 4 ℔ 15 ſ; d° ½ aune la ℔, 4 ℔ 5 ſ; d° d'une aune, coupe d'Hollande, la ℔, 5 ℔; bois de Paliſſandre, *le cent*, 32 ℔ 10 ſ; d° violet, *le cent*, 45 ℔; d° roſe, *le cent* 50 ℔; d° breſillet, *le cent*, 15 à 18 ℔; d° de campêche, coupe d'Eſpagne, *le cent*, 24 ℔; d° de Breſil ou de Fernambouc, *le cent*, 68 ℔; d° de calliatour moulu, *le cent*, 55 ℔; d° de ſandal moulu d'Amiens, *le cent*, 32 ℔ 10 ſ; d° de Rouen, *le cent*, 32 ℔ 10 ſ; borax rafiné, la ℔ 4 ℔; cacao des Iſles, la ℔, 17 ſ; caffé de Saint Domingue, la ℔, 14 à 16 ſ; camphre rafiné, la ℔, 4 ℔; canelle fine, la ℔, 14 ℔; cendre gravelée, *le cent*, 27 ℔ 10 ſ; ceruze, *le cent*, 27 ℔ 10 ſ; charbon d'Angleterre, les 105 *barrils*, 600 ℔; cire blanche pure de Rouen, la ℔, 50 ſ; d° demi-pure, la ℔, 42 ſ; d° ordinaire, la ℔, 34 à 37 ſ; d° jaune de Hambourg, la ℔, 41 ſ; d° de la Mer Baltique, la ℔, 40 ſ; colle d'Angleterre, *le cent*, 65 à 70 ℔; d° de Flandre, *le cent*, 50 à 55 ℔; couperoſe blanche, *le cent*, 70 ℔; d° verte d'Angleterre, *le cent*, 8 ℔ 10 ſ à 9 ℔; coton de la Guadaloupe, *le cent*, 170 à 190 ℔; d° de S. Domingue, *le cent*, 190 à 205 ℔; d° d'Acre, *le cent*, 140 à 145 ℔; d° filé de Jeruſalem, la ℔ 38 ſ; cuivre rouge en planche, *le cent*, 165 ℔; d° en fonds, *le cent*, 155 ℔; d° de Tangoul, *le cent*, 110 ℔; curcuma ou terra merita, *le cent*, 37 ℔ 10 ſ à 40 ℔.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi* 25 *Janvier* 1764.

	℔	ſ	d		℔	ſ
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔ . .	13	10				
Pluſieurs ont vendu,	10			à	12	5
Seigle, ...	5	10		à	6	
Orge, ...	5	15		à	6	
Avoine	12	10		à	15	
Lentilles, ...	15			à	38	
Pois blancs, ...						
Haricots, ...	10			à	25	
Ronds	15			à	16	
Pois gris	9	10				
Pois verds, ...	12			à	32	
Feverolles	9	10		à	10	
Veſce	8			à	13	
Féves ſuiſſes	12			à	18	
Navette	31			à	34	
Chenevis	12	10				
Sarraſin	7	10				
Millet	20					
Senevé	38			à	48	
Lin, ...						
Luzerne, ...						
Farine blutée, *le borſſeau*, ...	21	1	9	à		27
Rémoulage	12	ſ		à		29

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du* 23 *au* 25 *Janvier.*

Froment, *le ſeptier*,	15 ℔	15		
Pluſieurs ont vendu	13	à	14	10
Orge.	6	15 ſ		
Veſce	14	à	14	10
Avoine en ſacs. . .	15			
Avoine en *banne*,	13	à	13	10
Farine blutée , . .				

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe.
Du 13 Janvier 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	11
D°. à vue	35	10
Rotterdam 2 uſances . . .	36	1
Hambourg 2 uſances ½ . .	34	8
Paris, ...	30	¾
D°. 2 uſances.	30	½
Bordeaux, 2 uſances. . . .	30	½
Cadix	38	½
Madrid	38	½
Bilbao.	38	⅛
Livourne	49	⅜
Gênes	48	⅛
Veniſe.	51	
Liſbonne	5 à 5	¼
Porto	5 à 4	½
Dublin.	9	¼
Agio de la banque d'Holl. .		

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 ℔	18 ſ	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares. . . .		5	3
D°. petites		5	3
Grandes Mexicaines		5	3
D°. petites.		5	3
Argent en barres.		5	4 ½
Cochenille la ℔	à 13 ſ	9 d.	

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE,
le même jour.

Actions de la Banque. .	113 ½ à ¾
De la Com. des Indes	156 ½ à 157
Actions de la Mer du Sud. .	
Anc. Ann. de la M. du S.	
D°. Nouvelles.	
D°. réduites à 3 p °/°. .	83 ⅜
D°. conſolidées à 3 p. °/°	83 ½ à ¾
De la C. des I. à 3 p °/°	
D° de 1751, à 3 p °/° .	
D°. de la B. 1756 à 3½ p. °/°	
D°. 1758 a 3 ½ p °/° . .	
D°. 1762 à 4 p °/° . . .	93 ¾
Bill. de la C. des I. Prime.	2 à 3 ſ
De l'Ech. 1763.	
Eſcompte . . , . . .	20 ſ
De la Marine payable en Décembre.	
Eſcompte.	
Annuités à longs term.	
Souſcriptions 1763 . .	91 ⅛ à
De la Marine à 4 p °/°. .	

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS
à Paris, le 21 Janvier 1764.

Changes.

Amſterdam	55 ⅛	à ¼
Londres.	31	1/16
Hambourg	180	¼
Madrid	15 2	6
Cadix.	15 2	
Livourne	96	¼
Lyon, Roys ¼		

Effets publics.

Actions des Fermes .	1002 ℔
Colonies, 1759 . .	
Amortiſſ.	
3e Loterie	719
Lot de 9e. tir.	
2 ſ p℔.	4 ¼
Emprunt, 50 millions	18 ⅛
Lot de 3e, 5e & 9e. . . .	
Annuités	433
Coupons	87
Epoques, ...	
Colonies, 1759	14 p °/°

Compagnie des Indes.

Actions	870
Emprunt.	448
Promeſſes.	12 °/°

Quatrieme Loterie des Epoques.

4, 5, 7,	16 ½
8 à 12.	16

Contrats.

Bretagne	
Cuirs à 3 pour °/° . .	
4 p °/°	
Ville. à 3 p °/° 49 Janv.	

Cette Gazette paroît réguliérement deux fois par ſemaine; on y inſere, gratis, *les Avis relatifs au Commerce. L'Abonnement eſt de 24 ℔ pour une année. Il faut s'adreſſer au ſieur* DUFRESNE, *Directeur du Bureau Général, rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & les ports de lettres.*

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE *pere, rue S. Severin.*

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Mardi 14 Février.

DE PARIS, *le* 10 *Janvier* 1764.

Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville par un Anglois à un de ſes amis à Londres.

TOUT ce que je vois en France me perſuade que nous ne pouvons trop être ſur nos gardes en Angleterre pour empêcher les François de faire tomber nos Manufactures. Le Miniſtère François donne tous ſes ſoins à faire le bonheur de cette Nation. On encourage l'Agriculture dans toutes les Provinces du Royaume, on fait fleurir le Commerce, & on ne néglige pas les Arts agréables. J'ai eu occaſion de faire ces remarques dans une tournée que je viens de faire en Normandie, où j'ai eu la curioſité de voyager pour viſiter une Province qui étoit autrefois une dépendance de notre Monarchie (*a*). J'ai fait une route aſſez longue ſur une grande & belle chauſſée qui regne le long du bord délicieux de la Seine; tout ce pays eſt bien cultivé & l'Agriculture y eſt en vigueur. A mon arrivée à Rouen, le fameux pont de batteaux ne manqua pas d'attirer mon attention. J'ai vu pluſieurs des Manufactures de fayance qui ſont établies en cette Ville, & je n'ai pu leur refuſer mon admiration. Cependant les montagnes qui environnent la Ville & qui ſont couvertes de mauvaiſes herbes & ſans culture, font un aſpect déplaiſant. Les habitans de cette grande Ville ne me ſemblent a préſent occupés que de l'Agriculture & de ſa perfection; ils ont pour cet effet formé une Société d'Agriculture qui s'aſſemble regulierement une fois la ſemaine; mais je ne dois pas omettre de faire ici mention d'un établiſſement, qui, ſi nous n'y prenons garde de bonne heure, nuira beaucoup à nos Manufactures de laine. Comme ils ont ſenti qu'ils ne pourroient entreprendre de perfectionner leurs Manufactures de laine ſans ſe procurer des moutons d'Angleterre de la meilleure race; M. de Brou qui étoit pour lors Intendant de cette Généralité, annonça qu'il donneroit une récompenſe honnête à ceux qui trouveroient moyen de tranſporter en Normandie de ces races de moutons, & que la récompenſe ſeroit proportionnée à la quantité de bêtes importées. Cette Déclaration avoit pour but d'engager les contrebandiers d'Angleterre à leur procurer de ces moutons. Il y a à Rouen un particulier natif du Comté d'Yorck qu'on m'a dit être inſpecteur des Manufactures d'étoffes étrangeres. Cet homme eſt fort affectionné à la France (*a*) & par le moyen de la correſpondance qu'il a conſervée avec ſa Patrie, il eſt en état de procurer aux François tout ce qu'ils peuvent tirer d'Angleterre; on défere beaucoup à ſes avis, & je ſçais de bonne part que c'eſt lui qui a donné le conſeil de faire venir des bêtes à laine de notre Iſle. J'eſpere cependant que l'on prendra chez nous

(*a*) Tout le monde ſçait comment cela étoit arrivé.

(*a*) Il n'eſt pas étonnant qu'un homme qui trouve parmi nous un état ſolide & honnête, s'affectionne à notre Nation. Dès qu'un homme adopte un Pays pour ſa Patrie & qu'il y trouve ſon bien-être, il lui doit tout ſon amour & tous les ſervices qu'il peut lui rendre. S'il agiſſoit autrement, il ne mériteroit plus d'être avoué par aucun peuple.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

toutes les précautions poſſibles pour empêcher ce Commerce illicite, dont les ſuites ſont d'autant plus dangereuſes pour nous que comme le climat de Normandie eſt à peu-près le même que celui d'Angleterre, il y a toute apparence que nos brebis ne peuvent manquer d'y proſpérer.

Cette Lettre qui ſe trouve imprimée dans un papier anglois, nous a paru mériter d'être miſe ſous les yeux de nos Lecteurs. Elle prouve que tous les Anglois qui voyagent en France, ne ſe livrent pas ſeulement au plaiſir d'aſſiſter à nos fêtes & à nos ſpectacles, & de partager nos amuſemens. Ils parcourent nos Provinces, ils obſervent ce qui s'y fait d'utile, & ils ont ſoin de communiquer leurs obſervations à leurs compatriotes. Cette conduite n'a rien que de très-eſtimable. Tout homme qui voyage avec des ſentimens patriotiques, doit faire entrer dans ſon plan la réſolution de faire part à ſa Nation de toutes les découvertes, faites par des voies honnêtes, qu'il juge pouvoir lui être de quelque utilité. L'auteur de cette même lettre a encore bien obſervé que les François, ſans négliger les talens agréables, s'occupent plus ſérieuſement qu'ils ne l'ont jamais fait des travaux utiles. C'eſt une juſtice qu'il a rendue à notre Nation. Il eſt certain que les arts agréables ne dégenerent point parmi nous, & que nous commençons à accorder aux arts néceſſaires la conſidération & la protection qui leur ſont dues. Ainſi d'un côté la France peut ſe flatter de conſerver ſa ſupériorité dans les productions qui tiennent au goût & à l'imagination, & de l'autre elle peut eſpérer qu'elle tirera en peu de tems de ſes biens phiſiques tous les avantages auxquels elle doit naturellement prétendre.

De Londres, *le* 18 *Janvier* 1764.

Prix propoſé par la Société des Arts, des Manufactures & du Commerce.

La Société donnera un prix de 50 livres ſterlings pour le meilleur ſemoir ou la meilleure charue avec laquelle on puiſſe labourer, ſemer & enterrer en même tems le grain ou la ſemence. Cet inſtrument d'Agriculture eſt propoſé pour perfectionner tous ceux qu'on connoît, & dont on ſe ſert maintenant. Le modele auquel on adjugera le prix appartiendra à la Société & on doit produire avant la fin de Décembre 1765 des certificats qui conſtatent l'invention de cet inſtrument, la maniere dont il répand la ſemence, & à quelle diſtance il la répand.

2°. Pareille ſomme de 50 livres ſterlings pour ceux qui préſenteront une quantité de 500 creuſets au moins, faits avec des terres d'Angleterre & auſſi propres à eſſayer les mines d'étain que ceux qu'on fait venir en Angleterre & qui ſont connus ſous le nom de *plomb noir* ou de *pots bleus*.

3°. 100 livres ſterlings pour la plus grande quantité comme de 20 tonnes au moins de ſel fait en Angleterre ou dans le pays de Galles, qui ait toute la qualité du ſel gris & qui ait été fabriqué dans une manufacture établie depuis la fin de l'année 1763. On doit préſenter à la Société avant la fin de Février 1765 une quantité de 50 livres peſant de ce ſel avec des certificats qui prouvent que l'aſpirant a vendu ou a en ſa poſſeſſion la quantité de ſel requiſe par la Société. Il y aura un *acceſſit* de 50 livres ſterlings pour une quantité de 15 tonnes au moins.

De Londres, *le* 21 *Janvier* 1764.

On a préſenté au Parlement pluſieurs projets pour enclore & affermer les terres dépendantes du Domaine de la Couronne dont il y a une grande quantité dans le Royaume, & le produit de ces affermemens ſera employé à liquider les dettes nationales.

Il y a un projet nouvellement formé pour établir dans la Floride Occidentale une Compagnie pour la coupe du bois de campêche ; ce Commerce nous ſeroit très-avantageux par les retours, & même nous pourrions nous approviſionner de ce bois qui eſt très-précieux.

Recette pour garantir les Brebis d'être attaquées du rot ou maladie appellée Tac.

On prend une ſuffiſante quantité de feuilles de rue, on les écraſe pour en tirer le ſuc, & on y ajoute une quantité égale de ſel. Quand on craint que les brebis ne ſoient attaquées de la maladie, on leur donne une fois la ſemaine une cuillerée de ce ſuc. Il faudra toujours faire prendre de ce breuvage aux bêtes qu'on aura achetées nouvellement, car ſi elles ſont en danger de gagner la maladie, cela les

en garantira, ſinon le breuvage ne peut jamais leur nuire.

De Beauvais, *le* 29 *Janvier* 1764.

Extrait d'une Lettre de M. Ruſte, *Membre du Bureau d'Agriculture de cette Ville, & faiſant les fonctions de Sécrétaire perpétuel, adreſſée au Directeur de la Gazette du Commerce.*

» Le Bureau d'Agriculture eſt fort ſenſible à la maniére, dont on annonce ce qui le regarde dans la Gazette du Commerce. Vous pouvez compter ſur notre empreſſement à contribuer au ſuccès de cet Ouvrage, qui devient de jour en jour plus intéreſſant. Je ſuis chargé d'en faire les extraits, & je m'en occupe avec le plus grand plaiſir. On y a inſéré dans le N°. 6, une Lettre du 15 de ce mois, ſur la libre exportation des bleds. Je l'ai lûe dans notre derniére Aſſemblée; il n'eſt perſonne qui n'ait été convaincu de la force des raiſons de l'Auteur.

» L'annonce qu'on a faite dans la Gazette, du projet de rétabliſſement des liniéres de Bulles, a déjà produit un bon effet. Pluſieurs bons Patriotes de Paris ont ſouſcrit, & nous allons commencer à défricher.

» Je compte vous envoyer cette ſemaine-ci ou l'autre, un article intéreſſant; c'eſt l'exécution d'un projet pour l'établiſſement d'un école de filature de laine, *à la manière Angloiſe*, fondée tout recemment dans cette Ville, par les libéralités des Citoyens. Cette école va mettre nos Fabriques d'étoffes de laines ſur le meilleur pied. Je ſuis très-flatté d'être l'Auteur de cet utile projet, & qu'il ait été ſi bien accueilli par des ſouſcriptions gratuites, qui ſe montent aujourd'hui à plus de 1500 ℔. C'eſt un bel acte de Patriotiſme, il fait honneur à notre Ville.

En rendant compte avec ſoin de ce qui nous a été communiqué par le Bureau d'Agriculture de Beauvais, nous avons rempli un devoir. Nous nous croyons dans la plus étroite obligation de faire connoître au Public ce que font les Sociétés d'Agriculture, pour accélerer le progrès des travaux utiles parmi nous. Nous nous regarderons comme très heureux de pouvoir ſéconder leurs vûes & leur zèle.

Du Havre, *le* 30 *Janvier* 1764.

Le Navire *la belle Marie* eſt à vendre en l'état qu'il eſt arrivé dans ce Port, venant de Cadix, ſous le commandement du ſieur Bonaventure le Monier.

Il a été conſtruit à Trieſte, dans le Golphe de Veniſe, en 1755, il eſt mâté en Senau, du port de 240 tonneaux environ, ayant 76 pieds de tête en tête, 22 pieds de baux de dedans en dedans, 9 pieds de calle ſous barrot ſur carlingue, 4 pieds d'entrepont de ſon grand mât en avant & 1 coupy de 5 pieds & demi de ſes pompes en arriere.

Ceux qui voudront traiter de l'emplette de ce Navire, s'adreſſeront à M. Beaulieu, Négociant au Havre, qui donnera communication de l'inventaire.

On apprend par des Lettres du 10 & 20 Août, reçues par la voie de S. Domingue, que le Négrier *le Jupiter*, Capitaine Renault, & le Jazon, Capitaine Guerrier, tous deux ſortis de ce Port, l'un le 31 Mai dernier, & l'autre le 16, ſont arrivés le premier a Cabende, côte d'Angola, & le ſecond à Malembe, côte d'Angola, après 90 jours de traverſée.

La traite étoit avantageuſe, les noirs valoient de 16 à 17 piéces.

Il y avoit à Cabende, 2 Navires, dont 1 François & 1 Anglois; & à Malembe 5, dont 3 François & 2 Anglois.

Ces mêmes Lettres ajoûtent que le Navire *l'aimable Henriette*, Capitaine Maniable n'y étoit pas encore arrivé, quoiqu'on l'ait annoncé ſur la foi d'un Capitaine Hollandois.

De Nantes, *le* 1 *Février* 1764.

Le Navire *le Centaure*, du port de 350 tonneaux, Cap. Ricard, Armateur M. Richer de la Haye, eſt parti pour les Cayes S. Louis, Côte S. Domingue.

Le Navire *la Brillante*, du Port de 300 tonneaux, Cap. Fradin, Armateur M. Delavilleboinet, eſt parti pour le Cap.

Le Navire *l'Union*, du port de 80 tonneaux, Cap. Beaugin, Armateur M. Broudou, eſt parti pour Guinée.

Le Navire *la Manon*, de Bayonne, du port de 140 tonneaux, Cap. Larrodé, Armateur, M. Berrouette, eſt parti pour les Cayes S. Louis.

Le Navire *le Badin*, de Nantes, du port de 451 tonneaux, Cap. Le Galle, Arma-

teurs Meſſieurs Woors & While, eſt parti pour la Côte de Guinée.

Le Navire *la Ducheſſe*, de Nantes, du port de 300 tonneaux, Cap. Dutache, Armateurs Meſſieurs Lourmand & Fruchard, eſt parti pour les Cayes Saint Louis.

Le Navire le *Saint Jean-Baptiſte*, de Nantes, du port de 300 tonneaux, Cap. Pierre Le Ray, Armateur M. Deluines, eſt parti pour S. Domingue.

Le Navire *l'Aimable Noton*, du port de 280 tonneaux, Cap. Ferand, Armateurs, Meſſieurs Miginer freres, eſt parti pour les Cayes S. Louis.

Le Navire *le Saint Domingue*, du port de 300 tonneaux, Cap. Maillard, Armateur M. Arnou, eſt parti pour S. Domingue.

Le Navire *la Nouvelle Eloiſe*, du port de 300 tonneaux, Cap. La Cour, Armateur M. Babut, eſt parti pour Leogane.

Depuis le premier Janvier juſqu'au 17 dudit, il n'eſt entré en ce Port que 7 Navires étrangers qui ſont tous venus en leſt.

Le Navire *le Saint Pierre*, venant du Cap François eſt arrivé à Paimbœuf.

De Paris, *le 3 Février* 1764.

Prix *propoſé par la Société Royale d'Agriculture de Paris pour l'année* 1765.

La Société deſirant exciter de plus en plus l'induſtrie & l'émulation des Cultivateurs, a réſolu & arrêté dans ſon Aſſemblée du 8 Décembre 1763, qu'il ſera fait un fonds chaque année, par les Aſſociés, pour donner deux ou pluſieurs Prix, à ceux des Cultivateurs & autres Particuliers appliqués aux ſoins de la campagne, qui auront le mieux réuſſi dans les recherches qu'elle doit leur propoſer.

Le principal objet de ces recherches, ſera d'éclairer ſucceſſivement par des expériences faites avec ſoin, les différentes pratiques de l'Agriculture & de l'œconomie ruſtique.

Un des ſujets qu'elle a choiſi pour le Prix de 1765, eſt, *le meilleur travail ſur la qualité & ſur l'emploi des engrais qui conviennent aux terres, principalement aux terres à bled, relativement à leur qualité.*

Des expériences bien faites, ſoit pour employer de nouveaux engrais juſqu'à préſent peu connus ou négligés, ſoit pour ſuppléer au fumier des animaux, lorſqu'on en a peu, ſoit pour perfectionner la qualité des fumiers & autres engrais, auront droit au Prix.

Ce Prix eſt de la ſomme de 800 ℔; il ſera proclamé, dans une Aſſemblée publique de la Societé, au mois d'Avril 1766. Les Piéces qui ſeront envoyées pour concourir, doivent être remiſes avant le premier Janvier 1766, à M. de Palerne, Sécrétaire perpétuel de la Société, autrement elles ſeront rejettées.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms ſur leurs ouvrages, mais dans un paquet cacheté, portant un numero pareil à celui de la Piéce, avec une même deviſe ſur l'un & ſur l'autre; ces paquets ne ſeront ouverts qu'après le jugement du Prix. Les Auteurs peuvent y inſérer les certificats qu'ils auront pris des perſonnes connues & dignes de foi qui auront ſuivi ou vérifié leurs expériences, à l'effet d'en conſtater les réſultats.

La Piéce qui renfermera le plus de faits, d'obſervations & d'expériences utiles ſur l'art de fertiliſer la terre par les engrais, ſera couronnée.

Toutes perſonnes ſeront admiſes à concourir, à l'exception des Membres & Aſſociés qui compoſent la Société royale d'Agriculture de Paris; les Piéces ſeront adreſſées à M. de Sauvigny, Conſeiller d'Etat, Intendant de la Généralité de Paris, qui fera paſſer aux Auteurs les récépiſſés du Sécrétaire de la Société; le Sécrétaire délivrera le Prix à celui qui lui repréſentera le récépiſſé de la Piéce couronnée; il n'y aura point d'autre formalité.

De Paris, *le 4 Février* 1764.

Il ſe diſtribue à Paris chez *Panckouke, Libraire, rue & à côté de la Comédie françoiſe*, une Lettre à M... *ſur l'imputation faite à M. Colbert d'avoir interdit la liberté du Commerce des Grains*. L'Auteur, M. d'Eprémeſnil, entreprend de prouver que M. Colbert n'a point fait donner de loi qui ait interdit d'une maniere abſolue le Commerce des Grains à l'Etranger, & il nous paroit qu'il ne laiſſe rien à deſirer à cet égard. Il rappelle les différentes opérations du Conſeil ſur cette matiere pendant le Miniſtere de M. Colbert. Il réſulte de leur

discussion que ce grand Ministre n'a fait donner qu'un Edit qui est favorable à l'Agriculture, & que dans l'espace de plus de 15 ans » on ne trouve que qua» tre Arrêts du Conseil prohibitifs qui, » dans le fait sont moins des prohibitions » que des précautions .... puisque ces Ar» rêts ont été abrogés à l'instant où l'on » s'est vu assuré d'une bonne recolte. .... on » voit, sous cette même époque, pour per» mettre la sortie des bleds, huit arrêts en » payant *les droits entiers*, quatre en payant » *la moitié*, un en payant *le quart*, & » huit pour les sortir, *sans payer aucuns* » *droits*, en observant que, quelle qu'ait » été la Police sur ce Commerce, la com» munication de Province à Province a » toujours été libre.

M. d'Eprémesnil après avoir établi ce premier point, rappelle les époques de l'interdiction de la sortie des grains à l'étranger & des entraves mises à leur circulation de Province à Province; entraves, qui, comme il le remarque, devinrent la cause d'un monopole affreux. Sa Lettre est terminée par quelques réflexions sur le reproche qu'on fait communément à M. Colbert, d'avoir, pendant son administration, fait accorder trop de considération aux Financiers. Elle est suivie de quelques notes qui nous paroissent mériter l'attention des Lecteurs.

On trouve à Paris chez *Desaint & Saillant*, Libraires rue S Jean de Beauvais, quelques exemplaires d'un *Mémoire sur la culture du Murier blanc*, lu à la Société Royale d'Agriculture de Lyon par M. Thomé, de la même Société, & imprimé à Lyon chez *Aimé de La Roche*, Imprimeur-Libraire, 1763 avec permission & par ordre de la Société d'Agriculture de Lyon.

La soie est devenue une branche très-considérable de Commerce en Europe. Quelques unes de nos Provinces sont parvenues à recueillir des cocons d'une beauté égale aux plus beaux d'Italie. Ce succès est dû à la culture du Murier blanc, connu sous le nom de *Murier rose*. Le Mémoire de M. Thomé peut être regardé comme un Traité pratique de la culture de cet arbre, d'autant plus sûr qu'il est le résultat de ses propres expériences & des observations qu'il a faites sur ses plantations nombreuses, & qui lui donnent un produit annuel dont il est très-satisfait. Il est à souhaiter que son exemple encourage beaucoup de Citoyens à planter cet arbre précieux. On trouvera dans l'Ouvrage que nous annonçons toutes les instructions nécessaires pour faire avec succès une pareille entreprise. On sent qu'il ne nous est pas possible d'entrer dans le détail des Pratiques de M. Thomé & que nous sommes obligés de renvoyer à son Ouvrage qui nous paroit très-clair & très-méthodique

Benoit Duplain, Libraire à Lyon, a réimprimé depuis peu, *l'Histoire du Commerce & de la Navigation des Anciens*, par le célebre M. Huet, ancien Evêque d'Avranche. Cette nouvelle Edition *in*-8° proprement exécutée, sera sans doute bien accueillie. L'Ouvrage en lui même mérite d'être lu & étudié, il peut fournir de bonnes idées sur le moyen de perfectionner & d'étendre le Commerce. On sçait que les Anciens ont eu de bonnes vûes sur une infinité de choses, & l'esprit du Commerce a été très-bien connu par plusieurs de ces peuples.

On trouvera des exemplaires de cette nouvelle édition de l'Ouvrage du sçavant Evêque d'Avranches, à Paris, chez Valleyre pere, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin.

DE NANTES, *le 1 Février* 1764.

Importation.

D'Hambourg, par le Navire *la Minerve*, d'Amsterdam, du port de 300 tonneaux, Maître Chr stian Clokket, 1 caisse de verres à boire, 21 barrils de fer blanc, 1300 ℔ de cuivre rouge, 3204 piéces de platille, (*a*) 300 ℔ de bœuf fumé, 1 barril & 1 futaille de mercerie.

D'Amsterdam, par le Navire la Demoiselle *Clara Maria*, Me. Barens Wopkes, 64 milliers de bois de teinture, 823 planches de sapin de différentes longueurs & épaisseurs, 10 mâts, 40 esparts, 400 ℔ de blanc de ceruse, 200 ℔ d'orge mondée, & 13,827 ℔ de fromage.

Du même lieu, par le Navire *le Théodore*, Me. Cornelis Remertz, 170 barriques de bierre, 18,400 ℔ de bois du Japon, 205 ℔ de lames d'épées, 24 rames de papier, 1311 planches de sapin, 12,160 ℔ de fromage, 1540 ℔ de cuivre jaune, 64 piéces d'Indiennes, 1300 ℔ de fil de fer, 2600 ℔ de coton en laine, 100 ℔ de fil de laiton, 600 d'eau forte, 46 fu-

(*a*) *Platille*, nom d'une toile de lin.

tailles d'huile de poiſſon, 1170 ℔ de bois moulu, & 1978 ℔ de garance.

De la Martinique, par le Navire *le Chevalier* de *Luxembourg*, Cap. P, Sement, Armateurs MM. Drouin Dulac & Compagnie, 2 barriques de ſucre brut, 72 barriques de ſucre terré & tête, 85 barriques, 33 tierçons, 86 quarts, 115 ſacs & 4 barrils de caffé, 10 caiſſes de liqueurs 20 balles de coton, 1 barrique, 1 quart de vieux cuivre, 7 caiſſes de ſirop, 1 caiſſe, 1 barril de confitures, 10 ℔ de cacao broyé, 1 barril de noix d'acajoux, & 4000 ℔ & 1 ſac de canefice. Ce Navire après une relâche forcée au Port-Louis, eſt enſuite arrivé heureuſement à Paimbœuf.

De Port au Prince, & de S. Marc, par le Navire la *Suzanne Marie*, Cap. Luc Joly, 5 boucauds, 45 barriques, 21 quarts d'indigo, 200 barriques, 68 quarts de ſucre terré & tête, 123 barriques, 7 quarts de ſucre brut, 4 barriques 77 quarts & 3 ſacs de caffé, 2 balles & 3 ballots de de coton

De Leogane, par le Navire *le Corbeau*, Cap. Pierre Allain, Armateurs MM. Arſſous, pere & fils, 252 barriques, 82 quarts, 4 ancres de ſucre terré & tête, 1 barrique, 20 quarts, 31 ſacs & 2 ancres & demi de caffé, 3 barriques, 4 quarts, 2 ancres & demi d'indigo, 26 balles, 56 ballots & 1 matelats de coton. 600 ℔ de canefice & 2 boëtes de baume.

Ce Navire a fait une traverſée de 102 jours. Il avoit eu connoiſſance de Belle-Iſle 3 ſemaines avant ſon arrivée; mais les vents contraires l'avoient rejetté en mer, à plus de 500 lieues des côtes de France. Les aſſurances ſur ce Vaiſſeau ont monté juſqu'à 18 ponr cent, & plus.

DE NANTES, *le premier Février* 1764.

Exportation depuis le 17 *Janvier, juſqu'au* 31.

Pour Bruges, par le Navire *l'Eſpérance de Zzée*, du port de 120 tonneaux, Maître Cornelis Gruyn, 117 tonneaux de vin Nantois, 31 tonneaux de vin d'Anjou, 663 veltes deau-de-vie.

Pour Midelbourg, par le Navire *le Dauphin de Zzée*, du port de 160 tonneaux, Maître Jacob Telles de Vinck, 68 tonneaux de vin d'Anjou, 167980 ℔ de ſucre terré, 250 ℔ d'huile d'olive, 4182 ℔ de caffé.

Pour Marſeille, par le Navire *la Demoiſelle Jacoba* de Rotterdam, du port de 130 tonneaux, Maître Willem Lucas, 120 tonneaux de froment.

Pour Marſeille, par le Navire *la Demoiſelle Jacoba* de Rotterdam, du port de 135 tonneaux, Maître Franc-Bette, 160 tonneaux de froment.

Pour le même lieu, par le Navire *la Demoiſelle Adrienna de Dort*, du port de 180 tonneaux, Maître Willem Chriſtians, 118 douzaines de peaux de veaux corroyés, 226 tonneaux de froment.

Pour Rotterdam, par le Navire *l'Eſpoir du Marin* de Rotterdam, du port de 130 tonneaux, Maître Willem Kiella, 55000 ℔ de ſucre brut, 250000 ℔ de ſucre terré, & 6356 ℔ de caffé.

Pour Marſeille, par le Navire *le Suerfiſkem* en Suéde, du port de 260 tonneaux Maître Hans Henry Hiſſing, 300 de froment.

Pour Bruges, par le Navire *le Leſterdick* d'Amſterdam, du port de 120 tonneaux, Maître Guerrit Swart, 73 tonneaux de vin Nantois, 23 tonneaux de vin d'Anjou, 160 boiſſeaux de chataignes, 833 veltes d'eau de-vie, 360 ℔ de rocou, 9025 ℔ de ſucre terré, 229 ℔ d'indigo, 6000 ℔ de ſirop.

Pour Mildelbourg, par le Navire *la Maria Cornelia* d'Amſterdam, du port de 140 tonneaux, Maître Joos Migom, 35 tonneaux de vin Nantois, 107 tonneaux de vin d'Anjou, 3822 ℔ de pruneaux 765 veltes d'eau-de-vie.

Pour Bilbao, par le Navire *le S. Auguſtin* de Bilbao, du port de 60 tonneaux, maître Manuel Mauzanal, 53349 ℔ de toiles & mouchoirs de Cholet, 6 douzaines de chapeaux demi-caſtors, 670 aunes d'étamine, 290 aunes de drap d'Elbœuf, 30 douzaines de peaux de veau corroyées, 500 ℔ de fil, 6263 ℔ de mercerie, 56 douzaines de fayance, 300 ℔ de baudriers, 2800 ℔ de chandelles, 2000 ℔ de farine, 16 quarts de vinaigre, 1100 ℔ de Livres imprimés, 338 veltes d'eau-de-vie, 749 ℔ de papier, & 420 ℔ de ſucre brut.

Pour Marſeille, par le Navire *la Confiance* d'Amſterdam, du port de 200 tonneaux, Maître Claas Arents Koen, 200 tonneaux de froment & de poix.

Pour S. Sebaſtien, par le Navire *la Ste Anne*, du port de 70 tonneaux, Maître

François Corric, 3400 ℔ de [illegible], 50 douzaines de fayance, 4545 ℔ de farine, 32000 ℔ de ſucre terré, 260 veltes d'eau-de-vie, 36 tonneaux de froment.

Pour Amſterdam, par le Navire *Lalida* d'Amſterdam, du port de 100 tonneaux, Maître Jean Léeſt, 39760 ℔ de ſucre terré, 10482 ℔ de caffé, 20 tonneaux de vin Nantois, 85000 ℔ de pruneaux.

Pour Bruges, par le Navire *le S. Pierre*, du port de 30 tonneaux, Maître Bernard de la Haye, 7 tonneaux & demi de vin Nantois, 22 tonneaux de vin d'Anjou, 24 flacons de fruits a l'eau-de-vie, 2 quarts de vinaigre, 420 ℔ d'huile d'olive.

Pour Amſterdam, par le Navire *la Gala Tintinga*, du port de 140 tonneaux, Maître Tabe Elkes Hinat, 29500 ℔ de ſucre brut, 7834 ℔ d'indigo, 788 veltes d'eau-de-vie, 49150 ℔ de miel, 131500 ℔ de ſucre terré, 131743 ℔ de caffé.

Pour Zzée, par le Navire *Lalida* de Wlardingue en Hollande, du port de 60 tonneaux, Maître Piéter, 64 tonneaux, de vin d'Anjou, 13595 ℔ de caffé, 10 ℔ de thé.

Pour Bordeaux, par le Navire *le Fokke & Marie* de Vorkum, du port de 150 tonneaux, Maître Claas Piers Bok, 200 tonneaux de froment.

Pour Bruges, par le Navire *le jeune Cornelis* de Lemmener, du port de 110 tonneaux, Maître Willem Schettes, 74 tonneaux de vin d'Anjou, 180 ℔ d'indigo, 200 ℔ d'huile d'olive, 9500 ℔ de ſirop.

Pour Bremen, par le Navire *la Fortune* de Bremen, du port de 80 tonneaux, Maître Hendrik Blintge, 94 tierçons de vin Nantois.

Pour Cadix, par le Navire *le Huybert* de Maſſeluys en Hollande, du port de 100 tonneaux, Maître Willem Krak, 209200 ℔ de farine.

Pour Midelbourg, par le Navire *la Concorde* de Midelbourg, du port de 120 tonneaux, Maître Jacob Jans, 150 tonneaux de vin d'Anjou, 125 veltes d'eau-de-vie, 25320 ℔ de ſucre terré

Pour Amſterdam, par le Navire *le jeune Jacques & Hipkes* de Growe en Friſe, du port de 140 tonneaux, Maître Ruer Annés Prauger, 684 milliers de pierres à fuſils 3000 ℔ de coton en laine, 149147 ℔ de caffé, 154300 ℔ de ſucre terré, 30 ℔ de carret, 11160 ℔ d'indigo, 75 veltes d'eau-de-vie.

Pour Hambourg, par le Navire *le Willem Cornelis* de Midelbourg du port de 150 tonneaux, Maître Abe Gerbrands, 21168 ℔ de ſirop, 198809 ℔ de ſucre terré, 7340 ℔ de miel, 56641 ℔ de caffé, 5598 ℔ d'indigo.

Pour Cadix, par le Navire *l'Enigme* de Rotterdam, du port de 150 tonneaux, MaîtreBooy Tirwen, 146800 ℔ de farine, 10150 ℔ de mouchoirs de Cholet & toiles.

Pour Rotterdam, par le Navire *la Dame Gertrude* de Rotterdam, du port de 150 tonneaux, Maître Cornelis Weyſter, 620 milliers de pierres a fuſil, 86882 ℔ de miel, 37 tonneaux de vin d'Anjou, 81000 ℔ de ſucre terré, 96650 ℔ de ſucre brut, 2511 ℔ d'indigo, 13172 ℔ de caffé, 4 tonneaux de vinaigre.

Pour Bremen, par le Navire *Lamelia Dorotha*, de Dorkum, du port de 160 tonneaux, Maître Dooitze Elkes Hinat, 165 tonneaux, 1 quart de vin Nantois, 29 tonneaux de vin d'Anjou.

Pour Marſeille, par le Navire *la Demoiſelle Gertrude* de Rotterdam, du port de 160 tonneaux, Maître Marines Vanderlinde, 160 tonneaux de froment.

Pour Marſeille, par le Navire *le jeune Garpart* de Rotterdam, du port de 180 tonneaux, maître Jean Avelaert, 24 tonneaux de poix, 165 tonneaux de froment.

Pour Marſeille, par le Navire *la Dame Gertrude*, de Rotterdam, du port de 200 tonneaux, Maître Piérer Sipkes, 2141 ℔ de toiles, 5637 ℔ de peaux de vaches liſſées, 190 douzaines de peaux de veau corroyées, 82 tonneaux de pois & de féves, 93 tonneaux de froment.

Pour Marſeille, par le Navire le *Pierre-Guillaume V*, de Dort, du port de 200 tonneaux, Maître Job Krein, 400 ℔ de toiles, 1546 ℔ d'indigo, 193 tonneaux de froment, 11200 ℔ de farine, 1380 cuirs ſecs en poil.

Pour Marſeille, par le Navire *la Marguerite*, de la Rochelle, du port de 100 tonneaux, Maître Jean-François Le Vaſſeur, 25 tonneaux de féves, 90 tonneaux de froment.

Pour Bruges, par le Navire *la Barbara Thereſia*, d'Amſterdam, du port de 140 tonneaux, Maître Thomas Van Pitenhove, 14 tonneaux 2 barriques de vin nantois, 109 tonneaux de vin d'Anjou, 529 veltes d'eau-de-vie, 2000 ℔ de ſucre terré, 2800 ℔ de coton, 300 ℔ d'indigo

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe.
Le 3 Février 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	3 à 4
D°. à vue	36	
Rotterdam 2 uſances ½	36	3 à 4
Hambourg 2 uſances ½	34	10
Paris	30	½
D°. 2 uſances	30	¼
Bordeaux, 2 uſances	30	
Cadix	38	⅛
Madrid	38	⅛ !
Bilbao	37	¾
Livourne	48	¼ ⅝
Gênes	47	⅝ ¼
Veniſe	50	¼
Lisbonne	5	5
Porto	5	4
Dublin	9	⅛
Agio de la banque d'Holl.	3 ¼	p °/°

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 ℔	18 ſ	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares		5	2 ½
D°. petites		5	2 ½
Grandes Mexicaines		5	2 ½
D°. petites		5	2 ½
Argent en barres		5	4 ¼
Cochenille la ℔	13 ſ	3 d à	13 ſ.

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE,
le même jour.

Actions de la Banque	
De la Com. des Indes	159 ½
Actions de la Mer du Sud.	93 ¼
Anc. Ann. de la M. du S.	84
D°. Nouvelles	
D°. réduites à 3 p °/°	84 ⅛
D°. conſolidées à 3 p. °/°	84 à 83 ¾ à ⅞
De la C. des I. à 3 p °/°	82 ½
D°. de 1751, à 3 p °/°	
D°. de la B. 1756 à 3 ½ p. °/°	
D°. 1758 à 3 ½ p °/°	88 ⅜
D°. 1762 à 4 p °/°	94 ½ à ⅝
Bill. de la C. des I. Prime.	2 à 3 ſ
De l'Ech. 1763.	
Eſcompte	14
De la Marine payable en Janvier.	
Eſcompte	11
Annuités a longs term.	
Souſcriptions 1763	92 ¾ à ⅞
De la Marine à 4 p °/°.	91

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS
à Paris, le 11 Février 1764.

Changes.

Amſterdam	55	⅛ à ¼
Londres	30	15/16
Hambourg	180	¾ à ½
Madrid	15	4 6
Cadix	15	2 6
Livourne	96	¼
Lyon, Roys à ½		

Effets publics.

Actions des Fermes	1017 ½
Colonies, 1759	14 ½
Amortiſſ.	
3e Loterie	743
9e. tir	
2 ſ p ℔	
Emprunt, 50 millions	
Annuités	434
Coupons	87
Epoques, 3e.	8
Colonies 1758,	

Compagnie des Indes.

Actions	815
Emprunt.	450
Promeſſes.	12

Quatrieme Loterie des Epoques.

4, 5, 7,	
7 a 12.	15

Contrats.

Bretagne	19 ½ Janv.
Cuirs a 3 pour °/°	
4 p °/°	68
Ville.	46 à 47

Etiage de la riviere de Seine.

La riviere étoit le 9 Février 1764, à 21 pieds 3 pouces; le 10, à 20 11; le 11 à 20 au-deſſus des plus baſſes eaux.

AVIS.

Il eſt arrivé nouvellement au ſieur *Picard*, Marchand Epicier, au Mortier d'Or, rue du Roulle à Paris, des *Frigards*. Ce ſont des Harengs à qui on donne ce nom lorſqu'ils ont reçu l'apprêt particulier que ceux-ci ont. Les perſonnes qui les connoiſſent ſçavent qu'ils ſont d'un goût excellent. Le ſieur *Picard* les vend 4 ſols la piéce. Les barrils de 50 à 60 poiſſons vallent 9 liv., & ceux de 100 à 120 poiſſons 18 liv.

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE pere, rue S. Severin.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Mardi 21 Février.

De Dantzick, *le* 15 *Janvier* 1764.

Il eſt entré pendant l'année derniere dans cette Ville 134, 800 quarters de froment, 270, 230 de ſeigle, 43, 750 d'orge, 38, 140 d'avoine; la plus grande partie nous a été amenée de la Pologne par la Viſtule. Il a été exporté de cette quantité de grains 118, 380 quarters de froment, 117, 050 de ſeigle, 3340 d'avoine & 7060 d'orge. La plus grande partie de ces grains a été exportée pour la Hollande.

De Paris, *le* 3 *Février* 1764.

Les perſonnes auxquelles il eſt ou ſera dû des arrérages de rentes peréptuelles ou viageres & de penſions, par M. le M. d'Auroy ou par Madame ſon Epouſe, ſont priées de s'adreſſer à M. Le Pan, Négociant, demeurant ci-devant rue des SS. Peres, & préſentement rue des roſiers fauxbourg S. Germain à Paris, qui eſt chargé de les payer en juſtifiant de leurs titres afin d'enrégiſtrement.

Les perſonnes domiciliées dans les Provinces annonceront ſeulement leurs titres, en faiſant mention des échéances. Ledit ſieur Le Pan prendra avec ces dernieres les arrangemens les plus convenables pour leur faire paſſer leurs fonds directement, & leur indiquera les moyens d'opérer ſa décharge, ſans qu'il ſoit néceſſaire qu'elles conſtituent ici de Procureur.

De Troyes, *le* 3 *Février* 1764.

Il y a dans cette Ville & dans les environs une manufacture de bas à métier à trois fils. Il s'en fabrique ſur diverſes jauges; ſçavoir, ſur les métiers en 18, 20, 22, 24, 26, 27, & 30 à 2 éguilles. Ces bas ſont d'une belle & bonne qualité. Ceux qui voudront en faire commerce pourront s'adreſſer au ſieur Thiebault, Marchand à Troyes.

D'Orleans, *le* 6 *Février* 1764.

Il n'y a point de variation dans le prix des grains, ſinon que la demande du côté de la Bretagne & de Nantes étant bien ceſſée, il ne peut y avoir que de la diminution, néanmoins les pluies abondantes que nous eſſuyons depuis plus de deux mois fatiguent beaucoup les terres qui auroient beſoin de ſéchereſſe,

Le prix des voitures pour Paris a été extrêmement cher pendant 6 à 7 mois; aujourd'hui il eſt tombé totalement, ſans eſpérance d'augmentation. On a marchandé ce matin à 30 ſ du $\frac{0}{0}$ peſant; à 13 à 14 ℔ du ballot de papier; à 17 à 18 # du tonneau de vin. Il étoit il y a deux mois de 40 à 42 ſ du $\frac{0}{0}$; à 18 à 20 # du ballot de papier, & à 25 à 28 # du tonneau de vin. Cette différence ne peut qu'abîmer le roulier qui ne pouvant porter à Paris plus de 4000 mille peſant ſur ſes charettes, ce qui avec 7 à 8 # de faux frais ne peut lui faire trouver dans le reſte du produit de quoi ſatisfaire aux dépenſes de la route; il ſe ſoutiendroit ſi on vouloit lui permettre de porter 4500 à 5000 en marchandiſes, 8 piéces $\frac{1}{4}$ de vin, & 5 à 6 ballots de papier.

Du Havre, *le* 6 *Février* 1764.

Le Navire *le Zéphir*, Cap. Beniere allant de Dieppe à Granville, eſt en relâ

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

che dans ce Port par vent contraire.

Le Navire *la Sainte Anne*, Cap. Bel, ſorti de ce Port le 2 du courant, allant à S. Malo, eſt relâché par vent contraire.

Le Navire *la Charmante Guibert* eſt parti pour S. Malo.

Le Senau *le Neptune*, du port de 200 tonneaux environ, armé de 4 canons, 16 hommes d'équipage, Cap. C. Prevot, eſt en charge en ce Port pour aller en droiture à la Guadaloupe, & partira à la fin de Février; ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront *à Paris*, à M. Dufreſne, Banquier, rue du Four S. Euſtache; *à Rouen*, à M. J. B. Le François, Négociant; *au Havre*, à M. André Limoſin, Negociant.

De Londres, *le 7 Février 1764.*

Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville à un Négociant de Paris.

» Vous apprendrez par pluſieurs Lettres » l'échec que les forces de la Compagnie » des Indes ont reçu à Bengale de la part du » Nabab de ces contrées. Mais comme le » Gouverneur & les Officiers Anglois ont » raſſemblé toutes leurs troupes, onne doute » pas qu'on n'apprenne par le premier Na- » vire qui arrivera que l'Armée du Nabab » aura été repouſſée, & que tout aura été ré- » paré. Cependant les actions de la Compa- » gnie ont baiſſé de 4 p $\frac{0}{0}$ de 159 $\frac{1}{2}$ à 155 $\frac{1}{2}$.

P. S. ſur la fin de la bourſe les actions des Indes ont remonté à 158.

De Rouen, *le 12 Février 1764.*

Le Navire *la Demoiſelle Marie*, de 100 tonneaux, Cap. Quibel, & *le Lyon* de 70 tonneaux, Cap. Delaſalle, ſont en charge, le premier pour Rotterdam & le ſecond pour Nantes.

On apprend par des lettres reçues de Nantes que le Navire *les deux Couſins*, Cap. Sancié venant de Bayonne à Rouen, eſt péri aux environs de Camaret.

De Honfleur, *le 12 Février 1764.*

Le Navire *la Demoiſelle Marie*, de 150 tonneaux, de 15 hommes d'équipage, armé de 6 canons, Cap J. L. Loiſel, eſt en charge pour le Cap François. On peut s'adreſſer à *Rouen*, à M. de Ratieville, à *Paris* a M. de la Foſſe & Compagnie, & à *Honfleur* a M. Le Carpentier.

De Rouen, *le 12 Février 1764.*

Toiles écrues, fleurets, blancards, au nombre de 660 piéces, à 164 ℔ 10 ſ; d° blanches, à 177 ℔.

De Paris, *le 15 Février 1764.*

Les perſonnes qui déſireroient avoir de bon vin de Champagne peuvent s'adreſſer à Meſſieurs *Bezaudin* & *Courtois*, Régiſſeurs du Bureau de Correſpondance générale, rue Montmartre vis-à-vis la rue Feydeau. Ils en procureront telle quantité qu'on deſirera à 35 ſ la bouteille excellent & mouſſeux, & a 25 ſ non mouſſeux, la bouteille compriſe & pris ſur les lieux en Champagne. Ils en feront des expéditions pour tous les Pays.

Le ſieur *La Riviere* vend un cuir à repaſſer les raſoirs, avec une boulle d'une compoſition particuliere qu'il a inventée. Il paroît que ſon invention eſt approuvée par les perſonnes faites pour juger de ſon mérite. Il demeure à Paris rue des Orties, Butte Saint Roch, chez un cordonnier, vis-à-vis un maréchal

Nous avons dit pluſieurs fois que nous deſirions que la Gazette du Commerce devînt pour ainſi dire le dépôt des vûes & des connoiſſances des Citoyens pour le progrès de la ſcience du Commerce & des entrepriſes œconomiques. Nous avons la ſatisfaction de voir que le Public entre dans nos vûes. Nous recevons beaucoup de lettres, & nous eſpérons que le nombre s'en multipliera à meſure que nous avancerons dans notre travail. On doit ſentir que cette correſpondance étendue deviendroit très-onéreuſe ſi les Citoyens qui veulent bien nous faire paſſer leurs réflexions, n'avoient pas ſoin de nous faire parvenir leurs Lettres franches de port. Nous prions donc très-inſtamment ceux qui voudront bien nous écrire, d'avoir cette attention, ſans laquelle nous ſerions forcés de renoncer à l'avantage de recevoir leurs Lettres.

De La Rochelle, *le 21 Janvier 1764.*

Importation du 14 au 21 Janvier 1764.

De Hambourg, par le Navire *l'Oranger*, Cap. Jean Henrick, 50 ſaumons de plomb, 20 balles de cliſſon, 20 cannevettes, pluſieurs caiſſes & paquets de merceries.

Des Iſles S. Pierre & Miquelon, par le Navire *la Marie*, Cap. Pierre La Fourcade, 3 milliers de morue verte, 195 quintaux

de morue ſeche, 1 boucaud 1 paquet de pelleterie.

Du même lieu, par le Navire *l'Induſtrie*, Cap. Le Bon, 318 quintaux, 20 ballots de morue ſeche, 780 morues tranchées 6 futailles d'huile de morue.

De la Pêche du grand Banc, par le Navire *l'Hirondelle*, Cap. Moriſſon, 6200 morues vertes, 6200 langues, 1 barrique d'huile, 6200 têtes de morue.

Du même lieu, par le Navire *la Meſſagere*, Cap. Maſſon, 377 morues ſeches, 1 futaille d'huile de poiſſon, 11 peaux d'orignoux.

Du Cap, par le Navire *les deux Amis*, Cap. Dergny, 1 boucaud, 21 barriques 1 quart, 9 ancres, 1 demi-ancre d'indigo; 25 barriques de ſucre brut; 232 barriques, 33 quarts de ſucre terré; 81 boucauds, 85 barriques, 9 tierçons, 101 ancres de caffé; 24 balles, 3 demi-balles de coton.

Les Navires *la Société*, Cap. Deſeille, venant de Calais, & le *Saint Jean-Baptiſte*, venant de Saint Valery-ſur-Somme, ſont arrivés ſur leur leſt. *Le Ferme* & *le Guillaume*, venant tous deux de Port-au-Prince, ſont un relâche à la rade de Quiberon.

De La Rochelle, *le* 21 *Janvier* 1764.

Exportation.

Pour Rouen, par le Navire *la Ville de La Rochelle*, Cap. Jacques, vins, eaux-de-vie & marchandiſes.

Pour le Havre & Rouen, par le Navire *le Conquerant*, Cap. Raymond, même charge.

Pour S. Sébaſtien, par le Navire *le Saint Ignace*, Cap. Ibarra, même charge.

Pour Calais, par le Navire *la Concorde*, Cap. Butel, eau-de-vie.

De Bordeaux, *le* 28 *Janvier* 1764

Importation depuis le 16 *juſqu'au* 23.

De Port-au-Prince, par le Navire *le Diligent*, de Bayonne, du port de 250 tonneaux, Cap. Hiriard, 19 barriques, 6 futailles, 13 tierçons 15 quarts, 1 boucaud, 1 ancre & demi d'indigo; 6 barrils de confitures; 3 caiſſes de ſirop; 2 barriques, 2 boucauds, 1 caiſſe, 9 futailles, 91 quarts de caffé; 199 barriques, 26 quarts de ſucre terré; 71 barriques, 10 quarts de ſucre brut; 1 barrique de vieux cuivre; 1 barril de carret; 26 balles ou ballots de coton.

Du Cap, par le Navire *la Renommée*, de Bordeaux, du port de 300 tonneaux, Cap. Robert, 20 barriques de ſucre brut; 318 barriques, 7 quarts, 1 ancre de ſucre terré; 62 barriques, 43 boucauds, 1 ancre, 2 tierçons, 2 futailles, 115 quarts, 1 ſac de caffé; 7 barriques, 4 futailles, 4 quarts, 2 tierçons d'indigo; 5 caiſſes de liqueurs; 1 d° de tabac; 6 planches, 5 madriers de bois d'Acajou.

De Port-au-Prince, par le Navire *la Confiance*, du port de 300 tonneaux, Cap. Sarſy, 28 barriques de ſucre terré; 409 barriques, 81 quarts de ſucre brut; 1 barril de carret; 4 barriques, 2 quarts d'indigo; 4 barriques, 4 futailles de caffé; 2 barrils de confitures; 100 piéces de bois d'Acajou, dont 88 madriers; 4 caves, 22 bouteilles de ſirop; 52 balles ou ballots, 5 ballotins de coton; 2495 côtés de cuirs de bœuf tannés; 1 grenier d'acier de renvoi.

De Saint Domingue, par le Navire *l'Aimable Creole*, de Bordeaux, du port de 160 tonneaux, Cap. Gaſt, 131 barriques, 4 quarts de ſucre terré; 20 barriques, 2 quarts de ſucre brut, 22 boucauds, 48 barriques, 90 quarts, 1 barril, 4 tierçons, 18 futailles 8 ſacs de caffé; 9 barriques, 2 quarts d'indigo; 5 barrils de confitures; 1 cave de ſirop.

De Conisberg, par le Navire *le Flecke Janwer*, de Janwer, Maître Huyſman, 20 balles de chanvre en rame; 14 barriques de vidanges; 1 grenier de planches de ſapin; 1 d° de chanvre.

De la Martinique, par le Navire *les trois Amis*, de Bordeaux, du port de 230 tonneaux, Cap. Beatrix, 66 barriques, 116 tierçons, 222 quarts, 7 ſacs, 1 ancre de caffé; 1 barril, 6 tierçons, 5 quarts de vieux cuivre; 13 quarts de cacao; 5 barrils de confitures; 3 caves, 4 cavettes, 11 caiſſes de ſirop & de liqueurs; 1 d° d'eau de canelle; 210 barriques, 6 tierçons, 8 quarts de ſucre terré.

De la Guadaloupe, par le Navire *la Polite*, de la Rochelle, du port de 120 tonneaux, Cap. Lemoine, 55 balles, 1 ballot de coton; 2 barrils, 1 caiſſe de vieux cuivre; 1 barrique, 13 quarts de caffé; 43 barriques, 1 quart de ſucre brut; 192 barriques, 2 quarts de ſucre terré.

Du même lieu, par le Navire *l'Apollon*, de Bordeaux, du port de 100 tonneaux,

Cap. Mauſacré, 115 barriques, 1 tierçon de ſucre brut; 91 barriques, 1 tierçon, 5 quarts de ſucre terré; 3 boucauds, 7 quarts, 76 barrils de caffé; 40 balles de coton; 1 caiſſe de pâte de cacao.

Du même lieu, par le Navire *le Roi David*, de Bordeaux, du port de 250 tonneaux, Cap. Virvalois, 13 barriques, 2 quarts de ſucre blanc; 94 barriques de ſucre brut; 328 barriques, 3 tierçons, 10 quarts de ſucre terré; 5 barriques, 24 quarts, 8 barrils, 11 ſacs & demi de caffé; 40 balles de coton; 87 ſacs de gingembre ſec; 34 barrils de gingembre confit; 1 barrique, 8 quarts de canefice, 15 barrils de confitures; 2 caiſſes, 6 caves de ſirop; 4 caiſſes de liqueurs; 6 barrils de citrons confits; 2 matelats de coton.

De la Martinique, par le Navire *le Protecteur*, de Bordeaux, du port de 150 tonneaux, Cap. Guiomard, 213 barriques, 4 barrils, 6 tierçons, 2 quarts de ſucre terre; 1 caiſſon de tabac; 2 caves, 1 caiſſon de ſirop; 1 quart de cacao; 6 caiſſes, 2 caiſſons de liqueurs; 11 barriques, 23 barrils, 14 tierçons, 165 quarts, 13 ſacs de caffé; deux culs de chaudieres de cuivre.

Du Cap, par le Navire *l'Amitié*, du port de 90 tonneaux, Cap. Maigne, 8 futailles, 7 barrils, 8 boucauds, 42 quarts 1 tierçon, 16 barriques, 44 ſacs, 1 coffre de caffé; 300 côtés de cuirs tannés; 1 barril, 1 tierçon d'indigo; 1 grenier de bois de campêche; 16 barriques de ſucre brut; 46 barriques, 5 quarts, 1 barril de ſucre terré.

Du même lieu, par le Navire *la bonne Nouvelle*, de Bordeaux, du port de 350 tonneaux, Cap. Brichaud, 7 caiſſes, 5 caves de ſirop; 3 barrils, 1 caiſſe de confitures; 7337 côtés de cuirs tannés; 10 barriques, 3 tierçons, 5 futailles 2 ancres, 9 quarts d'indigo; 66 barriques, 3 barrils, 85 boucauds, 149 quarts, 28 tierçons, 32 futailles, 81 ſacs de caffé; 387 barriques, 11 quarts de ſucre terré.

De Nantes, par le Navire *le Thomas*, de l'Iſle-Dieu, Maître Le Monté, 27 balles de laine en rame 1 d de peaux de veau; 1 ballot de caffé; 2 barriques de ſel; 83 milliers d'ardoiſe; 6 douzaines de chauſſettes; 8 balles de toile; 1 ballot de coutil.

De la Guadaloupe, par le Navire *le Bourlamaque*, de la Guadaloupe, du port de 200 tonneaux, Cap. Hermand, 221 barriques, 1 quart de ſucre brut; 143 barriques, 22 quarts, 1 barril de ſucre terré; 1 barril de confitures; 29 balles de coton; 1 balle de vieux cuivre; 2 quarts, 2 ſacs de caffé.

De la Martinique, par le Navire *le Solide*, de Bayonne, du port de 240 tonneaux, Cap. Sereis, 22 barriques, 138 quarts, 273 ſacs, 94 tierçons de caffé; 305 barriques, 2 quarts, 4 tierçons de ſucre terré; 15 barriques, 2 quarts de ſucre tête; 3 barrils de citrons confits; 1 ſac de cacao; 5 caiſſes de ſirop; 5 caiſſes de liqueurs; 1 grenier de canefice; 1 paquet de vieux cuivre.

De S. Domingue, par le Navire *le Pont Euxin*, de Bordeaux, du port de 300 tonneaux, Cap. Chiché, 7 barriques, 15 quarts, 1 barril, 40 ancres, 3 boucauds, 4 tierçons, 9 futailles d'indigo; 3 barriques, 81 quarts, 28 barrils, 9 boucauds, 26 ſacs, 1 tierçon de caffé; 64 balles, 16 ballots de coton; 205 barriques, 31 quarts, 2 ancres de ſucre terré; 1 barrique, 1 quart de cacao; 1 quart, 1 ſac de carret; 109 barriques, 8 quarts de ſucre brut; 3 caves de ſirop; 175 cuirs en poil; 1 ſac de canefice.

De la Martinique, par le Navire *le Neptune*, de Dunkerque, du port de 120 tonneaux, Cap. Duhamel, 127 barriques, 1 quart, 4 tierçons de ſucre terré; 44 barriques, 93 quarts, 33 tierçons de caffé; 1 tierçon de cacao; 1 tierçon de vieux cuivre; 6 ℔ & $\frac{1}{2}$ de carret; 14 cuirs en poil; 27 balles de coton.

De Dunkerque, par le Navire *le Dunkerque*, du port de 200 tonneaux, Cap. Cardon, 150 barrils de harengs, 10 demi-tonnes de ſaumon; 2 futailles de mercerie & de clincaillerie; 1 tonneau de marchandiſes, 6 canons & 2 pierriers.

De Rochefort, par le Navire *l'Aimable Louiſe*, de Plaſſac, Maître Painchaud, 21 barrils de brai gras.

De Concarneau, par le Navire *le S. Jean*, de Beliſle, Maître Cholet, 226 demi-barriques de ſardines preſſées; 44 quarts de barriques, d° par entrepôt.

De la Rochelle, par le Navire *le S. Denis*, de Bordeaux, Me. Dumontet, 700 quintaux de morue ſeche; 60 demi barriques de ſardines preſſées.

De Vannes, par le Navire *la Julie Ange*, Me. Benoit, 1280 quintaux de fer en verge ; 75 pots de beurre.

De Calais, par le Navire *l'Union*, de Calais, Me. Duvatre, 296 barrils, 47 demi-barrils, 3 quarts de harengs.

De la Rochelle, par le Navire *la Marguerite*, de Cabara, Maît. Dutour, 54 caiſſes de verre à vitre, par entrepôt.

DE MARSEILLE, *le* 28 *Janvier* 1764.

Exportation depuis le 23 *Décembre dernier juſqu'au* 24 *Janvier ſuivant.*

Pour Smyrne, par les Navires *la Victoire*, *la Vierge de Garde*, *le S. Louis*, *l'Aimable Thereſe* & *la Petite Rigalle*, Capitaines, Ravel, Murat, Bremand, Audibert & Bory, 180 ballots de londrins ſeconds, 32 de londres larges, 2 de drap d'Elbœuf, 13 barrils de cochenille peſant 3563 ℔, 47 caiſſes & 40 ballons de papier, 17 caiſſes de bonnets, 4 barriques de tartre, peſant 1933 ℔, 14 barrils & 22 ſacs de caffé, peſant 5083 ℔, 169 pains de plomb, peſant 32, 492 ℔, 70 ſacs de grenailles, peſant 4749 ℔, 6 dames jeanes de vin, 3 caiſſes de clincaillerie, 48 barriques de ſucre en pain, peſant 28, 569 ℔, 37 barriques de ſucre en poudre, peſant 22, 793 ℔, 22 barrils d'indigo, peſant 6305 ℔, une caiſſe de canelle peſant 100 ℔. 890 piéces de bois de campêche, 4 caiſſes de fayance, 5 barriques de ſucre blanc, peſant 5584 ℔, 4 balles de poivre peſant 2100 ℔, une caiſſe de gaze, une de galons d'or & d'argent.

Pour Acre, par la Barque *la Sainte Famille* & la Pinque *la Sainte Famille*, Capitaines Billon & Combe, 106 ballots de londrins ſeconds, 18 de londres larges, 9 barrils de cochenille, peſant 1631 ℔, 35 barriques de ſucre en pain, peſant 16, 123 ℔; 5 barrils de grabeau d'indigo, peſant 1961 ℔; 6 balles d'amandes, peſant 1020 ℔; 4 caiſſes de plomb pour la chaſſe; 58 ſacs de caffé, peſant 7767 ℔; 9 caiſſes de liqueurs; 7 ballons & 2 caiſſes de papier; 100 jarres vuides, 1952 barres de fer, peſant, 125, 450 ℔: 2 barrils d'huile; une caiſſe de canelle, peſant 201 ℔; 1 barril d'étain en verge: 20 paquets de plomb en verge; 3 balles d'aſpic, peſant 1900 ℔; 4 caiſſes de proviſions, 6 balles de corde d'emballage; 1 barril d'indigo, peſant 195 ℔; 3 caiſſes de fromages; 100 piéces de poterie.

Pour Salonique, par la Tartane *Jeſus, Marie Sainte Anne*, & la Barque *la Macedoine*, Capitaines Bonnel & Fougaſſe, 135 ballots de londrins ſeconds, 6 de londres larges 236 barriques de caffé, 46 d'indigo, 16 de ſucre en pain, 14 de ſucre terré, 3 barrils de cochenille, 15 caiſſes de papier, 100 ſacs de grenaille, une caiſſe de manne, une de ſené, une de drogueries, 3 de bonnets, 60 piéces de bois de fernambouc, 98 de bois de campêche, 6 caiſſes de liqueurs, 10 de proviſions de menage, 30 dames jeanes vuides.

Pour Alexandrie, par la Corvette *la Marie*, le Navire *S. Jean-Baptiſte*, & le Senau *S. Jean Evangeliſte*, Capitaines Beauſſier, Bonfort & Brue, 117 ballots de londrins ſeconds, 59 de londres larges, 19 barrils de cochenille, 115 ballons de papier, 20 ſacs & 36 barriques de caffé, 2 caiſſes de proviſions, 1 barril de girofle, 26 pains de plomb, 3 barriques de ſucre en pain, une caiſſe de bonnets, une barrique de vieux cloux.

Pour Chipres & Alexandrette, par la Barque *la Concorde*, Cap. Bertrand, 236 ballots de londrins ſeconds, 8 de londres larges, 38 barrils de ſucre en pain, 4 caiſſes de bonnets, 1 de liqueurs, 1 balle de peaux de lapin, une de ferure, 57 ſacs de grenailles, 49 barrils d'indigo, 7 de grabeau d°, 43 barrils de cochenille.

Pour Tripoly de Syrie, par la Barque *S. Vincent*, Cap. Chabroy, 8 ballots de londrins ſeconds, 1718 barres de fer, 4 barrils d'indigo, 15 caiſſes & 8 ballons de papier, 36 ſacs de grenailles, 5 de caffé.

DE BORDEAUX, *le* 31 *Janvier* 1764.

Importation.

De Coppenhague, par le Navite *le Mercure*, de Coppenhague, Me. Hendricks, 7000 briques.

De Dantzic, par le Navire *l'Europe*, de Dantzick, Me. Suer, 6 milliers de pipaille; 4 milliers 11 ſeiziémes de longailles à barrique; 1 partie de fer.

De Hambourg, par le Navire *le Cornelius*, de Hambourg, Me Zahn, 1 tonneau de marchandiſes; 87 barrils de fer blanc, petit modele; 3 futailles de fil

de laiton; 1 caiſſe de porcelaines; 8000 barrils de noir de fumée; 40 feuilles de cuivre rouge; 7 piéces, 1 barril, 1 paquet de bœuf fumé; 1 tonneau de clincaillerie; 4 tonneaux, 4 futailles de faux à faucher; 2 futailles de cuivre en platine pour Verdet; 7 balles de chanvre en rame; 56 piéces de vuidange; 8 piéces à eau-de-vie; 6 pierres à filtrer l'eau; 2 barrils d'azur commun; 2 caiſſes de chandelles; 1 rouet; 210 dames-jeannes; 1 millier, 7 huitiémes de longaille à barrique; 13 ſeiziémes de bois de 4 pieds; 5 ſeiziémes de milliers de pipaille; 137 ſolivaux de ſapin de 10 à 16 pieds; 350 planches d° de 10 à 15 pieds.

De Landernau, par le Navire *la Marie Guillemette*, de Landernau, Me Leguen, 25 barriques, 608 demi-barriques de ſardines preſſées.

De Stetin, par le Navire *les deux Freres*, d'Amſterdam, Me. Gerbrands, 1 millier, 15 ſeiziémes de pipaille; 1 millier, 3 ſeiziémes de bois de 4 pieds; 1 millier 3 ſeiziéme de bois de 3 pieds.

De Marans, par le Navire *le S. Jean*, de Blaye, Me. Martin, 3 caiſſes, 8 ſacs de cire jaune & blanche.

De Corck, par le Navire *les deux Amis*, de Flenſbourg, Me Hendrick ſen, 1158 barrils de bœuf; 665 frequins de beurre; 100 caiſſons de chandelles, *le tout par entrepôt*.

De Nantes, par le Navire *le S. Jean-Baptiſte*, de l'Iſle-Dieu, Me. Froiſſart, 2 caiſſes, 2 demi-caiſſes de thé.

De Hambourg, par le Navire *la Demoiſelle Eliſabeth Edelgonde*, de Hambourg, Me. Lilienſein, 1 ballot de cuir de vache de Ruſſie; 4 tonneaux de faulx à faucher; 1 futaille de fil de laiton; 1 paquet de baleine en fanon; 500 nattes, 1 futaille de poil de ſanglier; 120 barrils de fer blanc, petit modele.

De S. Petersbourg, par le Navire *le S. Nicolas* de S. Petersbourg, Me. Kroon, 159 balles de chanvre en rame; 1201 barres de fer; 96 planches de ſapin de 30 pieds.

D'Audiern, par le Navire, *le Pierre Marie* de Trenier, Me. Lequelec, 11 demi-barriques de ſardines preſſées.

De Bayonne, par le Navire *les trois Couſins*, de l'Iſle d'Ars, Me. Heriant, 40 barrils de ferremens, *par entrepot*; 190 traques d'avirons bruts; 70 d° polis; 3 milliers de merrain à barrique; 1 caiſſe de lampes de fer; 4925 ſacs vuides, 12; ſacs de farine de méteil; 2 canons de fer.

De Rochefort, par le Navire *la Suzanne Pelagie*, de Noirmoutier, Me. Beranger, 168 quarts de lard ſalé; 2 quarts d'indigo, *par entrepot*.

Du même lieu, par le Navire *la Françoiſe* de Plaſſac, Me. Dangand, 1 quintal de morue ſeche, 5 poignées de morue verte; 18 barriques de ſucre terré, *par entrepot*; 20 barriques de goudron; 6 barrils de beurre.

De Nantes, par le Navire *la bel le Judith*, de Noirmoutier, Me. Gautier, 21 quintaux de fer en verge; 106 paquets de fer feuillard; 16 futailles de cloux de fer; 2 caiſſes de thé.

Du même lieu, par le Navire *la Ste Anne*, d'Abrilduc, Me. Legoff, 4 quintaux, 50 ℔ de beurre.

Du même lieu, par le Navire *la Conſtance*, de Marſeille, Capitaine Foreſt, 101 fournitures, 258 paquets de feuillard pigage; 122 milliers d'ardoiſes; 100 caiſſons de chandelle, *par entrepot*; 4 caiſſes de fayance; 12 cannevetes d'huile d'olive; 1 caiſſe d'olives; 1 grenier de liéges.

De Stetin, par le Navire *l'Anne & l'Eſpérance* de Coppenhague, Me. Anderſen, 20 milliers de merain à barrique.

De Redon, par le Navire *le Fringue* de l'Orient, Me. le Franc, 183 paquets de feuillard pipage, *par entrepot*; 3 fournitures, 1 paquet de feuillard; 10 balles de toile; 31 balles de d° a voile; 12 ballots de toile de halle.

DE NANTES, *le 6 Février 1764.*

Importation.

De Cadix, par le Navire *la Poſte*, Me. Guillaume Thibaut, 5200 pots de vin, 55000 ℔ de figues 2100 douzaines de balets de jonc, 11 caiſſes d'oranges, 6 caiſſes de citrons, 4500 ℔ de raiſins, 18 petits barrils d'olives, 384 ℔ de cochenille, & 4 ſurons de jalap.

De Corck, par le Navire *l'Oiſeau*, Me. Daniel Gearing, 210 barrils & 100 tiercons de bœuf ſalé.

Du Cap François, par le Navire *le S. Pierre*, Cap. François le Comte, un boucaud, 3 barriques, & 8 quarts d'indigo; 63 barriques & 21 quarts de ſucre terré & tête de forme; 76 barriques de

ſucre brut, 64 boucauds, 40 barriques, 85 quarts & 2 ſacs de caffé ; 48 madriers de bois des Indes, & 440 cuirs ſecs en poil.

Exportation.

Pour Bruges, par le Navire *le Ipenhoven* de Zzée, la *Sara Helena & l'Agneau doré*, Me. Lieven, Adriam, Piéter, Marineſſe, Douves, Ankes, Lam, 108 ℔ de caffé, 70,420 ℔ de ſucre terré, 1815 ℔ d'indigo, 110 tonneaux de vin Nantois, 58 de vin d'Anjou, 52,010 ℔ de ſirop, 1679 velles d'eau-de-vie, 2000 ℔ de pruneaux, 15,640 ℔ de ſucre brut, & 2700 de coton.

Pour Marſeille, par le Navire le *jeune Henry* d'Amſterdam, Me. Jouke Hendick, 230 tonneaux de froment.

Pour Hambourg, par le Navire *l'Agnata*, d'Amſterdam, Me. Jean Dirickſe, 666,650 lb de ſucre terré, 2510 d'indigo, & 10,000 de caffé de Bourbon.

DU HAVRE, *le 9 Février* 1764.

Importation.

De Marſeille, par le Navire *l'Intrépide*, Capitaine Deſtouches de la Frenaye, 1275 demi-caiſſes, 166 caiſſes, 97 tierces caiſſes de ſavon ; 29 piéces, 6 demi-piéces, 2 barrils d'huile ; 32 balles de coton en laine ; 2 barriques, 2 barrils, 6 balles, 3 caiſſes de droguerie ; 1 barrique, 28 ſacs d'alun ; 26 ſacs de ſumach ; 87 caiſſes d'oranges ; 6 barriques, 3 barrils, 2 caiſſes de vin ; 21 caiſſes d'oignons de tubéreuſes ; 9 barriques, 18 caiſſes de ſouffre ; 1 balle de pierre ponce ; 1 caiſſon d'écume de ſavon.

Le Navire *le Puyſegur*, Capitaine Deſtrais, venant de la Guadaloupe, eſt arrivé ce matin ſur notre rade en 39 jours de navigation ; comme ce Navire eſt fin, il n'entrera pas qu'il n'y ait aſſez d'eau pour pouvoir aller tout de ſuite au baſſin.

DE ROUEN, *le 12 Février* 1764.

Importation.

De Bordeaux, par le Navire *le Villain*, 4 balles de laine ; 4 barrils de fruits ſecs ; 49 balles de coton ; 3 balles de bouchons de liége ; 17 quarts, 1 ſac de caffé ; 1 tierçon d'aniſette ; 24 balles de paſtel ; 3 boucauds de cendre de tabac ; 39 futs d'huile de térébentine ; 4 pains de bray ; 12 pains de réſines ; 8 boucauds de canéfice ; le reſte en vin.

Par les Alleges de J. Dorion, J. Capel, Guilaume Hericher, D. le Coreux, Claude Letrain, Jean Poſtel, 130 piéces, 20 demi-piéces d'huile d'olive ; 51 caiſſes, 473 demi-caiſſes de ſavons de Marſeille ; 103 barriques, 2 quarts de ſucre terré ; 2152 buches de bois de campêches ; 64 de bois de fernambouc ; 291 balles & ballots de coton ; 5 barriques, 9 quarts d'indigo, 47 barriques, 32 quarts, 16 tierçons, 71 ſacs de caffé ; 1 barril de carret ; 1 d° de citrons ; 1 d° d'oignons d'eſquilles ; 4 balles d'amandes ; 31 d° de laine ; 5 ſacs de cacao ; 49 planches & madriers de bois d'acajou ; 7 boucauds de canefice ; 186 balles de ſoude ; 1 barril de fleur de ſouffre ; 1 caiſſe de vitriol ; 2 barrils d'alun ; 4 colis de fruits de carême,

D'Honfleur, par l'Allége de François Heulte, 4 piéces d'huile de morue, le reſte morue de Terre-Neuve.

DE NANTES, *le 24 Janvier* 764.

Prix courant des marchandiſes des Colonies.

Marchandiſes au cent.

Bois de fernambouc, 60 ℔, d'inde ou de campéche, 20 à 22 ℔, coton, 140 ℔, cuirs en poil, 90 a 150 ℔, gimgembre, 28 à 30 ℔, ſirop melaſſe, 10 ℔ 10 ſ à 11 ℔, ſucre brut 35, d°, tête de forme, 38, d° terré, ſeconde qualité, 53 ℔ troiſiéme, 48, quatriéme, 40 ſucre rafiné, à Nantes, 90 à 93 ℔.

Marchandiſes à la livre.

Cacao, 1 ℔ 6 à 1 ℔ 8 ſ, caffé de Bourbon, 15 à 17 ſ, de Moka, 2 ℔ 8 à 2 ℔ 10, de la Martinique, 15 à 17 ſ, de S. Domingue, 13 à 15 indigo cuivré, 5 ℔ 5 ſ mélangé de violet pur, 6 ℔ 5 ſ, mêlé de bleu & violet, 7 ℔ 10 ſ, bleu pur, 8 ℔ 5 ſ, morphil, 3 ℔ 8 ſ a 3 ℔ 10 ſ, rocou, 17 ſ, thé boé, 3 ℔ 17 ſ à 3 ℔ 16 ſ 6 d, verd, 5 ℔ 8 ſ à 5 ℔ 9 ſ 6 d.

Grains.

Froment d'Amont, nouveau, 135 à 142 ℔ le tonneau, péſant environ 2250 ℔, de Machecoul, 125 à 128 ℔, d'Orleans, vieux, 158 à 155 ℔, nouveau, 140 ℔, ſeigle d'Orléans, vieux, 100 ℔, nouveau, 92 a 95 ℔, orge, 88 à 90 ℔, bled noir, 65 ℔, avoine d'Ancenis, 64 ℔.

Vins & eaux-de-vie.

Vins nouveaux, premiere qualité 120 à 125 ℔ le tonneau, ſeconde qualité, 118 à 115 ℔, troiſiéme, 90 à 100 ℔ ; eau-de-vie, 112 a 116 ℔ les 29 veltes.

Sels, quittes à bord des Navires.

Au Poulignan & au Croific, 90 ℔ le muid, à Bourgnenf, 75 ℔ la charge.

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe.
Le 7 Février 1764.

Amſterdam , 2 uſances $\frac{1}{2}$	36	3 à 4
D°. a vue	36	
Rotterdam 2 uſances $\frac{1}{2}$ ..	36	4
Hambourg 2 uſances $\frac{1}{2}$ . .	34	10 à 11
Paris, ...	30	$\frac{3}{8}$
D°. 2 uſances.	30	$\frac{1}{16}$
Bordeaux, 2 uſances. . . .	30	
Cadix	38	$\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$
Madrid	38	$\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$
Bilbao.	37	
Livourne	48	$\frac{3}{4}$ $\frac{3}{4}$
Gênes	47	$\frac{5}{8}$
Veniſe.	50	$\frac{5}{8}$
Lisbonne	5 4	$\frac{1}{4}$
Porto	5 3	$\frac{1}{4}$
Dublin.	9	$\frac{1}{8}$
Agio de la banque d'Holl. .	3	$\frac{1}{8}$

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 #	18 f	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares. . . .		5	2 $\frac{1}{4}$
D°. petites		5	2 $\frac{1}{4}$
Grandes Mexicaines		5	2 $\frac{1}{4}$
D°. petites.		5	2 $\frac{1}{4}$
Argent en barres.		5	4 $\frac{1}{2}$
Cochenille la ℔	1 3 f	3 d	

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE, *le même jour.*

Actions de la Banque . .	113 $\frac{1}{2}$
De la Com. des Indes .	156
Actions de la Mer du Sud.	
Anc. Ann. de la M. du S.	
D°. Nouvelles.	82 $\frac{3}{4}$
D°. réduites à 3 p $\frac{o}{o}$ . .	83 $\frac{7}{8}$ a 84
D°. conſolidées à 3 p. $\frac{o}{o}$.	83 $\frac{5}{8}$ à $\frac{3}{4}$
De la C. des I. à 3 p $\frac{o}{o}$.	
D° de 1751, à 3 p $\frac{o}{o}$.	82 $\frac{5}{8}$
D°. de la B. 1756 à 3 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{o}{o}$.	86 à 85 $\frac{1}{2}$
D°. 1758 a 3 $\frac{1}{2}$ p $\frac{o}{o}$	
D°. 1762 à 4 p $\frac{o}{o}$. prime.	94 $\frac{1}{4}$ à $\frac{3}{8}$
Bill. de la C. des I. . . .	3 à 4 f
De l'Ech. 1763. Prime.	
Eſcompte.	10 à 9 f
De la Marine payable en Janvier.	
Eſcompte.	11
Annuités à longs term. . .	25 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$
Souſcriptions 1763. .	92 $\frac{3}{4}$
De la Marine à 4 p $\frac{o}{o}$ . .	90 $\frac{1}{8}$
D°. à 4 p. $\frac{o}{o}$. 1763. . . .	90 $\frac{3}{4}$

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS
à Paris, le 18 Février 1764.

Changes.

Amſterdam.	54	$\frac{1}{8}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{3}{4}$
Londres.	31	$\frac{1}{8}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{3}{4}$
Hambourg	180	$\frac{3}{4}$
Madrid	15	$\frac{3}{8}$
Cadix	15	2
Livourne	96	
Lyon, Roys $\frac{1}{2}$		

Effets publics.

Actions des Fermes .	1017	$\frac{1}{2}$
Colonies, 1759 . .		
Amortiſſ.		
3e Loterie	748	
9e. tir.		
2 f p#	4	
Emprunt, 50 millions	17	
Annuités	436	
Coupons	87	
Epoques, 4e.	8	$\frac{1}{2}$
Colonies 1758,		

Compagnie des Indes.

Actions	795
Emprunt.	
Promeſſes.	12

Quatrieme Loterie des Epoques.

4,	
7 à 12.	14 $\frac{1}{2}$

Contrats.

Bretagne	
Cuirs a 3 pour $\frac{o}{o}$ . .	
4 p $\frac{o}{o}$	
3 p $\frac{o}{o}$ 5	

AVIS *aux Souſcripteurs de la Gazette du Commerce.*

Cet Ouvrage périodique ayant commencé au mois d'Avril 1763, le plus grand nombre de Souſcripteurs a auſſi commencé à cette époque. Comme nous touchons à la fin de l'année des Souſcriptions, nous prions les perſonnes qui voudront les renouveller, de faire paſſer d'avance, ſuivant l'uſage, par la voie de la poſte ou autrement, les 24 # franches de port, auxquelles eſt fixé le prix de la Souſcription, au Bureau général rue Montmartre, & d'en donner avis par lettre-franche au ſieur DUFRESNE Directeur. Les perſonnes qui n'ont pas payé le prix de l'abonnement, ſont auſſi priés de l'envoyer inceſſamment.

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE pere, rue S. Severin.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 3 Mars.

DE MARSEILLE, *le* 15 *Février* 1764.

Lettre à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

VOus devez, Monſieur, être ſurpris de mon ſilence, ſurtout après vous avoir annoncé par ma lettre inſérée dans votre Gazette, Prov. N°. 45. année 1763, que je continuerois à faire paſſer ſucceſſivement ſous vos yeux mes obſervations ſur nos différentes branches de Commerce dans la Méditéranée, branches de Commerce, qui, comme celui de la Sicile, ſont à mon avis, toutes ſuſceptibles d'amélioration.

Si j'ai differé de remplir cette eſpece d'engagement, ce n'eſt pas que mon zèle pour le progrès du Commerce national ſoit diminué, mais parce qu'étant toujours en garde contre moi-même & contre la prévention, j'ai cru qu'il étoit prudent d'attendre l'effet que mes premieres réflexions pourroient faire ſur mes Compatriotes. J'eſpérois que ſi j'étois tombé dans quelques erreurs, ils me les feroient connoître par votre Gazette : leur ſilence m'enhardit à continuer ma correſpondance avec vous.

Mon plan, Monſieur, étoit de traiter dans la premiere lettre que je vous écrirois, du Commerce de l'Italie ; de vous faire voir combien eſt médiocre celui que nous y faiſons rélativement à celui des étrangers, ſurtout dans les articles de la draperie, de la mercerie, de la clincaillerie & des ſalaiſons ; articles que nous pourrions, avec un peu plus de ſoin, fournir auſſi bien que toute autre Nation. Vous y auriez vû des Vaiſſeaux étrangers occupés en très-grand nombre à voiturer dans preſque tous nos Ports des huiles & d'autres denrées que nous achetons au comptant, & dont nous faiſons encore paſſer dans des mains étrangeres juſqu'aux frais de tranſport. Il y a annuellement plus de vingt Vaiſſeaux Danois & Hollandois qui chargent à Port-Maurice & dans la riviere de Gênes des huiles pour Marſeille & pour le Havre.

Je me propoſois en ſecond lieu de dire un mot du Commerce que nous faiſons en Eſpagne, & qui nous eſt moins déſavantageux, parce que ſi quelques unes de nos Provinces (*a*) ſont obligées d'acheter & de payer comptant les matieres premieres néceſſaires à leurs fabriques, il en eſt d'autres qui, par le moyen de leurs toileries & de leurs dentelles, font refluer chez elles avec uſure l'argent des autres.

Notre Commerce en Barbarie, devoit être le troiſiéme objet de mes obſervations. Je vous l'aurois fait enviſager ſous deux points de vûe ; ſous la direction de la Compagnie d'Afrique, & ſous celle des particuliers.

Vous auriez vu d'abord la Compagnie retirer annuellement, à grands, frais de ſes conceſſions, au riſque de mille évenemens, mille à douze cens balles de laine coſtantine, beaucoup de bled commun, quelques cuirs, de la cire & du corail, & n'envoyer en échange de tous ces articles, que des eſpéces. Je vous aurois fait obſerver en ſecond lieu, que celui des particuliers n'eſt pas moins déſavantageux à la Nation. Vous auriez vû

(*a*) Marſeille, par exemple, tire la ſoude pour le ſavon ; & le Languedoc, la laine pour les draps fins.